

**Compte-rendu du conseil d'école
du 17 novembre 2009
Ecole Descartes. Azay-le-Rideau**

Présents:

Enseignants: Mesdames Lambert, Gardillon, Bouard, Bauer, Mlle Deprédurand
Messieurs Le Lann, Cadiran, Dubois, Girauldon, Lunot, Téréntjew..

Représentants mairie: Messieurs Guilloteau et Pescher

Représentants parents d'élèves: Mesdames Siroteau, Genais, Breton, Galleteau, Pascaud,
Chaumeau, Thuillier-Martineau et Gagner

Messieurs Maquet et Chassier

Déléguée départementale de l'Education Nationale: Mme Romestant

1) Organisation du conseil d'école

Le rôle du délégué départemental de l'Education Nationale est présenté:

- rôle de liaison école/ parents/ municipalité/ Education nationale.
- Rôle de vérification des mesures de sécurité et d'hygiène au sein de l'école (via un rapport remis à l'inspection académique)
- C'est un membre de droit du conseil d'école

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Les parents élus collectent les questions des parents d'élèves, les transmettent à la directrice de l'école qui peut réaliser l'ordre du jour et l'adresser aux représentants des parents avant la tenue du conseil d'école.

Le compte-rendu de cette réunion est ensuite mis en ligne sur le site internet de l'école.

2) Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

376 inscrits, 157 votants dont 135 par correspondance => participation de 41,76% (soit un taux un peu plus faible que l'année précédente). A noter que beaucoup de votes par correspondance n'ont pu être comptés comme valables car non signés.

A la question de la légalité de n'organiser qu'un vote par correspondance l'année prochaine, il est répondu que ce n'est pas envisageable car le bureau de vote doit être ouvert 4 heures. Cette question vient suite à la difficulté de trouver des parents pour tenir le bureau de vote.

3) Bilan de la rentrée

Effectifs: 40 CP 45 CE1 45 CE2 52 CM1 48 CM2
soit un total de 230 élèves.

L'année prochaine, il est attendu 50 CP,

Langues vivantes: Anglais pour tous les cycles 3 (CE2, CM1, CM2)
Allemand pour 7 enfants de CM2

Ces cours sont dispensés à raison d'1h30 par semaine soit par un enseignant habilité de l'école (2 classes concernées), soit par un enseignant extérieur recruté par l'Education Nationale.

Musique: Philippe Sécheppet intervient à hauteur de 4h30 tous les mardis. Son quota horaire ne lui permet pas d'intervenir pour toutes les classes toute l'année. L'équipe enseignante formule la demande à la municipalité d'un volume horaire supérieur pour l'année prochaine pour une intervention de 45 min pour toutes les classes toute l'année.

Hand-ball: les classes de cycle 3 et de CE1/CE2 de M. Cadiran bénéficient d'un intervenant sur plusieurs séances.

Atelier théâtre: Joëlle Laubigeau intervient tous les jeudis après-midi et propose aux CP un atelier théâtre et des lectures de contes.

Cotisation à la coopérative scolaire: 2 387 € ont été collectés cette année.

4) Mise en place de l'aide personnalisée à l'élève

Il s'agit de 2h hebdomadaires dispensées pour les élèves en légère difficulté d'apprentissage et donc non pris en charge par le RASED.

L'année dernière, de l'aide personnalisée a été proposée le mercredi matin, elle est abandonnée cette année pour des problèmes pratiques. Elle se fera donc le mardi, jeudi et vendredi le midi, et pour certains enseignants le soir après la classe.

5) Projets

éco-école: une délégation d'enseignants britanniques a été reçue pour une visite de l'école et pour une présentation des actions menées sur ce thème.

Le thème de l'année est la biodiversité. Cela se traduira dans les classes par des actions autour du jardin d'école, de la réalisation de nichoirs et d'abris à insectes. L'école a pour partenaire l'association « L'arbre voyageur » qui intervient dans trois classes cette année sur le thème du jardin. Le CPIE de Chinon fera également partie du projet en encadrant des sorties de proximité.

Une mesure de la consommation d'eau est effectuée de manière hebdomadaire par les enfants de l'école.

La réflexion sur l'alimentation se poursuit, dans la continuité du projet de l'an passé.

Une réunion du comité de suivi se tiendra jeudi 3 décembre.

Prix littéraire: Il s'organisera cette année sans la bibliothèque municipale. Il y aura un prix par niveau.. Les représentants de la municipalité signalent qu'une personne a été recrutée à raison de 35 heures à la bibliothèque ce qui devrait permettre la reprise des visites à la bibliothèque.

Ecole et cinéma: Les élèves de toutes les classes exceptée la classe de CM1-CM2 assisteront à une projection cinématographique une fois par trimestre.

Jeunesses musicales de France: le 12 janvier, les classes du CE1 au CM2 se rendront à un concert de guitare manouche à Monts.

Chorale: Elle se produira le vendredi 18 juin. Le thème en sera le jardin.

Chorale du mardi: trois représentations auront lieu les 7 et 8 mai (1 pour les scolaires, 2 pour tout public). Elle regroupe les enfants volontaires du cycle 3 (environ 90 enfants). Pour aider à trouver des fonds pour financer ce projet (budget prévisionnel de 5 600euros), des subventions seront demandées et éventuellement des entreprises locales seront sollicitées comme partenaires.

6) Vote du règlement intérieur

Modifications apportées:

- Mise en gras de la phrase sur le stationnement
- Précision du noms des rues où le stationnement est interdit
- En ce qui concerne les vêtements, il est noté que ceux-ci devront être marqués au nom des enfants

Le règlement est voté à l'unanimité et sera en ligne sur le site de l'école.

7) Relation mairie

Les enfants bénéficient d'une cour neuve (enrobés et tracés) , le montant des travaux est de 36498 €.

Quelques travaux de remise en état ont été réalisés dans les classes (peinture).

Un panneau « parking réservé au personnel » est en cours de réalisation.

La mairie met à disposition un car pour se rendre au dojo et gymnase Mermoz les lundi, jeudi et vendredi après-midi.

La fin de l'installation d'internet pour tous les postes informatiques est en attente de l'intervention d'un électricien.

Un abri vélo est demandé.

Il est signalé que les manivelles des stores se cassent les unes après les autres.

8) Questions parents

question	Réponse
<p>Sécurité routière : Stationnement des véhicules et circulation autour de l'école</p> <p>Transport scolaire : pourquoi pas de ramassage scolaire sur la commune ?</p>	<p>De pire en pire. La mairie réfléchit à une entrée et une sortie, à une zone de sécurité sur le parking existant ainsi qu'à un « arrêt minute » pour seulement déposer les enfants. Une enquête de circulation est en cours.</p> <p>Des panneaux « 30 » pourraient être peints sur la Chaussée, pour rappeler aux automobilistes de limiter leur vitesse.</p> <p>Lorsqu'il y avait un bus, très peu de familles l'utilisaient. La mairie va réfléchir à cette question et éventuellement mener une enquête pour actualiser les demandes et les besoins.</p>
<p>Restaurant scolaire : Quelques repas froids / vérification des températures, protection des assiettes avec des cloches.</p> <p>Validation des menus / équilibre</p> <p>Lavage des mains</p>	<p>Lors de la réunion des délégués de classe, rien n'est ressorti à ce sujet. Monsieur Pescher va demander à la responsable de la cantine comment est vérifiée à la température. Il paraît compliqué et coûteux d'utiliser des cloches sur les assiettes. Les enseignants qui prennent leur repas à l'école n'ont pas ce problème, et sont satisfaits de la qualité des menus.</p> <p>Certains menus ont été modifiés suite à des difficultés d'approvisionnement. Une attention particulière est faite sur l'équilibre, dans le prolongement du travail mené dans l'école l'an passé. Tous les membres du conseil d'école s'accordent pour apprécier la restauration gérée par la municipalité et les repas cuisinés sur place et non par une société privée.</p> <p>Un rappel a été fait en réunion des délégués.</p>
<p>Alerte incendie sur le temps de cantine</p>	<p>Un exercice d'évacuation sera programmé. L'idéal serait de faire trois alertes sur trois jours.</p>
<p>Utilité des prénoms anglais en séance de langue</p>	<p>Notion de plaisir, imprégnation culturelle, entraînement à la prononciation. Fréquemment mis en place dans les classes.</p>
<p>Anglais en CE1</p>	<p>Pas assez intervenants,</p>
<p>Multiplication des abréviations en classe</p>	<p>Les enfants s'habituent vite. Et l'enseignant est là pour les aider, s'ils sont perdus. Pour les parents, des explications sont données en début d'année. Si besoin, possibilité de prendre rendez-vous avec l'enseignant.</p>
<p>Coordonnées téléphoniques de l'école</p>	<p>Elles figurent sur le site internet depuis sa création !</p>

Jeux dangereux	Suite au signalement de jeu dangereux à l'école, chaque enseignant est immédiatement intervenu dans sa classe pour présenter les dangers. Les parents des enfants directement concernés ont été rencontrés personnellement. Toute l'équipe est vigilante et rappelle l'importance du rôle des parents dans cette question. Une intervention spécialisée ne semble pas se justifier à l'heure actuelle dans l'école.
Enfants venant seul le matin : contrôle de la présence et alerte des parents si absence.	Un recensement de ces enfants sera fait par le biais d'un mot dans le cahier, son absence pourra alors être signalée plus rapidement.
Quel soin pour quelle blessure?	Les enseignants suivent un protocole strict de soins (registre de soin, glace, eau savonneuse, ...). En cas de rougeur, il est possible qu'il soit juste préconisé à l'enfant de mettre un peu d'eau sur sa blessure. Les parents sont prévenus en cas de blessure grave.
Grippe A	1 cas signalé à ce jour. L'inspection académique a doté l'école de 25 masques.

Prochain conseil d'école le 9 mars à 18h

vu, le secrétaire de séance

Laurent GIRAULDON

vu, la directrice

Françoise LAMBERT